

- L A
D R O
M E -

LE DÉPARTEMENT

RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE 2022



SOM- MAIRE

I 2

ÉDITO

03

DÉVELOPPEMENT DURABLE

04

LA DRÔME EN CHIFFRES

05

COMMENT LES POLITIQUES DÉPARTEMENTALES CONTRIBUENT-ELLES AU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE ?

06

OÙ EN EST-ON DANS LA DRÔME ?

09

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE INTÉGRÉ DANS LES POLITIQUES DÉPARTEMENTALES

10

PARMI LES NOUVELLES ACTIONS 2022

12

ET TOUJOURS

18

L'année 2022 a été marquée par des vagues de chaleur précoces, durables et intenses, entraînant sécheresse et, par un déficit de pluviométrie, des feux de forêt importants dans notre département. Ces épisodes sont autant de marqueurs d'une aggravation du dérèglement climatique, alors qu'au même moment la guerre déclenchée par la Russie contre l'Ukraine a provoqué une crise énergétique sans précédent.

Ces deux états de fait nous imposent d'agir vite et fort, à la fois pour préserver notre environnement et notre énergie. Sur tous les plans, le Département met sa pierre à l'édifice avec d'ambitieux investissements d'avenir pour plus de sobriété avec notamment : un plan de performance énergétique pour les bâtiments, une meilleure gestion de l'eau, une stratégie de sobriété numérique ou encore la construction de collèges à haute performance énergétique, comme celui de Saint-Donat tout de bois vêtu.

Car le Département continue à soutenir et préserver ses forêts (qui représentent plus de la moitié de territoire) à travers le plan bois ainsi que l'ensemble de la filière, en témoigne la 5^{ème} édition des Assises du bois du 7 octobre 2022 dernier qui portait sur l'adaptation et la transition de la filière face au changement climatique.

Les grandes transitions passent aussi par les transports et le plan vélo (42 M€), encourageant la pratique, sur les trajets du quotidien, de la petite reine : les pistes cyclables construites sur la passerelle ViaRhôna de la Roche-de-Glun ou sur la passerelle de Crest en sont des belles illustrations.

Au-delà de l'énergie, le Conseil départemental s'emploie à valoriser et préserver les écosystèmes et notre biodiversité avec la toute nouvelle maison de site de la forêt de Saoû « l'Auberge des Dauphins » ou encore la réhabilitation du refuge de la ferme d'Ambel pour mieux appréhender des espaces naturels sensibles, ces précieux milieux qui vont, en outre, bénéficier d'un nouveau schéma départemental.

Vous l'aurez compris, le Département agit au quotidien et sur le long-terme dans une logique de développement durable. La lecture de ce rapport vous permettra d'en savoir davantage sur les actions entreprises par la collectivité en 2022 pour pleinement prendre part au défi des transitions.



Marie-Pierre MOUTON

Présidente du Conseil départemental de la Drôme

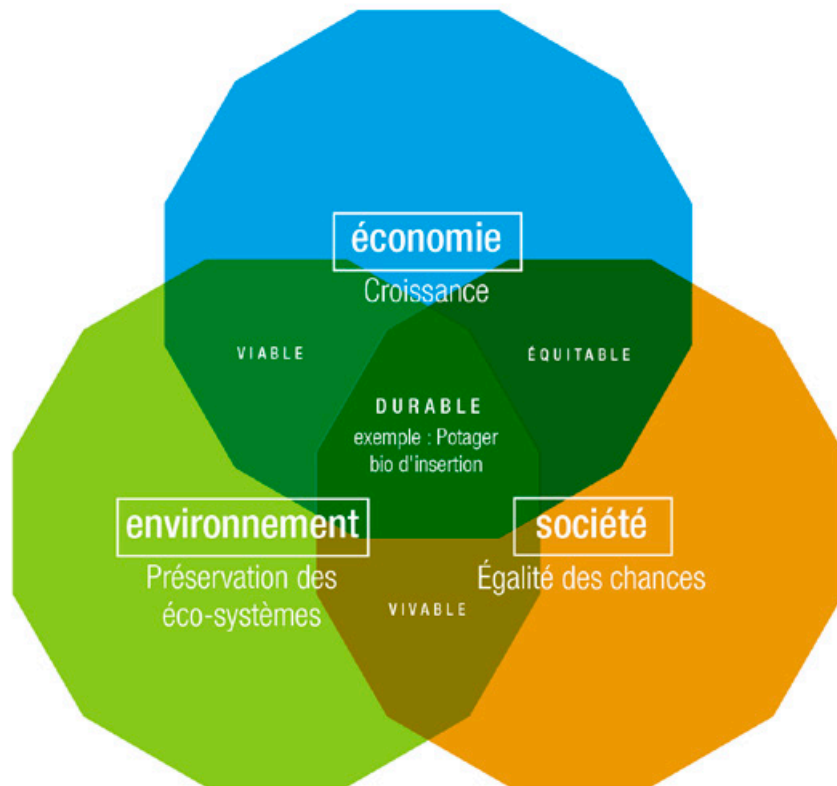


Éric PHELIPEAU

Vice-Président chargé de la transition écologique, de l'environnement et de la biodiversité

Développement durable

Le développement durable a pour objectif de concilier l'efficacité économique, le progrès social et la préservation des éco-systèmes, et d'établir un lien positif entre ces trois sphères.



Un rapport annuel...

POURQUOI ?

Pour rendre compte de l'action du Département en faveur du développement durable et progresser.

QUAND ?

Un rapport est rédigé chaque année. Il est présenté à l'Assemblée départementale, à l'occasion du débat d'orientations budgétaires.

La Drôme en chiffres

6 530 km² de superficie

363 communes

8,9 % de surfaces artificialisées

9 sites classés espaces naturels sensibles départementaux (6 000 ha)

22 sites d'espaces naturels sensibles appartenant aux collectivités locales (2 000 ha)

52,2 % du département est boisé

32,2 % de la SAU (surface agricole utile) des exploitations est bio

4 200 km de routes départementales

524 500 habitants

5 290 naissances en 2020

150 500 jeunes de moins de 25 ans (29 % de la population)

8 000 étudiants en Drôme

24 500 collégiens

29 % des Drômois ont 65 ans ou plus

223 879 ménages

275 727 logements, dont 8,7 % de logements sociaux

222 700 emplois (salariés et non salariés)

52 860 demandeurs d'emploi en septembre 2022

21 100 € de revenu médian

48,4 % des ménages fiscaux imposés

129 500 licences sportives

10 860 allocataires du RSA (31/03/2022)

Budget 2022 du Conseil départemental : **747,1 millions d'euros**

Sources : Insee, Agreste, ADUDA, Académie de Grenoble, DRJSCS Auvergne Rhône-Alpes, CAF-MSA, Insee, services du Département.

Comment les politiques départementales contribuent-elles au développement durable du territoire ?



Gestion de l'eau

- eau de qualité et milieux aquatiques préservés
- gestion équilibrée et concertée de la ressource



Routes

- réduction de l'impact environnemental de la route lors de la conception, de l'entretien et de son exploitation



Bâtiments et sites départementaux

- diminution des consommations d'énergies et des émissions de gaz à effet de serre



La Drôme Laboratoire

- une mission de service public dans les domaines de santé publique (eau, environnement) et de santé animale
- une plate-forme analytique performante de proximité, garante d'une capacité de réaction en cas d'urgence ou de crise



Ressources humaines

- actions en faveur de la santé du personnel, de la prévention et du bien-être au travail



Jeunesse

- soutien à l'insertion des jeunes en précarité
- accès à des pratiques sportives et culturelles



Santé

- la prévention comme outil d'amélioration et de maintien du bon état de santé des populations



Protection maternelle et infantile

- prévention et accompagnement médico-social des familles
- soutien à la parentalité, pour éviter les difficultés parents-enfants



Éducation et enseignement supérieur

- accès à l'éducation pour tous : écoliers, collégiens, étudiants
- actions éducatives autour des thèmes de la santé publique, de la citoyenneté, de l'environnement
- participation des usagers adultes (équipe de direction, enseignants, agents départementaux et parents) et des collégiens aux aménagements des espaces
- produits de qualité (bio, circuits courts et de saison) dans les restaurants des collèges



Agriculture

- productions d'excellence et locales soutenues dans la Drôme



Économie

- innovation et performance des filières drômoises soutenues et accompagnées



Habitat logement

- lutte contre l'habitat indigne et le « mal logement »
- réduction de la précarité énergétique par des actions de prévention et d'accompagnement
- soutien aux OPH pour la construction et la rénovation du parc de logements sociaux



Mobilités

- soutien aux covoiturage comme alternative à l'autosolisme
- développement du vélo comme mode de déplacement
- intégration scolaire des élèves handicapés via des transports adaptés



Personnes âgées et handicapées

- soutien aux aidants familiaux des personnes en perte d'autonomie, âgées ou handicapées
- aide à l'investissement pour les structures accueillant les personnes âgées, avec une bonification pour les projets de domotisation, construction innovante, mutualisation de locaux, ouverture sur l'extérieur
- soutien aux services d'aide et d'accompagnement à domicile pour améliorer la qualité de service et réduire le reste à charge des personnes âgées et handicapées



Protection de l'enfance

- mesures d'accompagnement à domicile pour soutenir le rôle éducatif des parents
- permettre au jeune relevant de l'aide sociale à l'enfance de grandir dans un cadre de vie familial
- poursuivre l'accompagnement des jeunes de l'ASE entre 18 ans et 21 ans, pour finaliser leur projet d'insertion, de logement et de poursuite d'étude (contrats jeunes majeurs)



Environnement

- maîtrise de l'énergie et promotion du renouvelable
- préservation de la biodiversité du territoire, accès aux espaces naturels



Numérique

- accès au numérique sur l'ensemble du territoire et développement des usages



Bois

- pour une filière bois locale durable (un matériau de construction, une source d'énergie renouvelable) soutenant l'activité économique et l'emploi dans les territoires ruraux



Action sociale et insertion

- insertion durable des bénéficiaires du revenu de solidarité active dès la première année d'entrée dans le dispositif
 - clauses d'insertion dans les marchés publics et accompagnement au développement des marchés réservés pour l'ensemble des acheteurs publics drômois
- offre médico-sociale de proximité "Drôme proximité"
 - expériences et financement de solutions de covoiturage solidaire



Culture, lecture, publique, châteaux

- emploi culturel et son impact sur le développement local, le tourisme, la cohésion sociale
 - accès à la culture pour tous



Administration générale et finance

- développement durable dans les marchés publics
 - gestion durable des finances du Département pour répondre à ses missions de service public
 - dématérialisation des procédures



Aides aux collectivités et aux territoires

- principe de solidarité territoriale avec les petites communes drômoises et les communes plus rurales



Tourisme et montagne

- des stations drômoises limitant leur impact sur l'environnement
 - accès facilité aux stations en période hivernale



Sport

- accès maîtrisé aux espaces naturels, attrait touristique des territoires drômois via des pratiques de sports de nature

Où en est-on dans la Drôme ?

La démarche développement durable du Département de la Drôme, initiée en 2005, s'inscrit progressivement dans chacune de ses politiques, autour de 6 objectifs :

- construire une économie responsable et solidaire
- faire évoluer nos comportements
- renforcer les solidarités
- améliorer notre qualité de vie
- préserver la santé
- protéger et valoriser notre environnement.

Des résultats importants et positifs ont été mesurés en ce sens depuis 2005.

Les politiques publiques mises en œuvre par le Département contribuent aux enjeux du développement durable.

Les services sont aujourd'hui largement sensibilisés et l'intégration des finalités liées au développement durable dans les projets et politiques se fait de manière autonome.

Le développement durable intégré dans les politiques départementales

Les projets majeurs menés par le Département sont identifiés et font l'objet d'un suivi périodique interne.

Cette rubrique en propose une présentation succincte et donne un aperçu de la contribution de chaque projet aux cinq finalités du développement durable inscrites dans la stratégie nationale française, et transversales aux trois piliers de l'environnement, du social et de l'économie.



DYNAMIQUES DE DÉVELOPPEMENT SUIVANT DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES

Favoriser des modes de production et de consommation limitant les risques pour l'environnement et les impacts sociaux négatifs (productions locales, emploi local, économie solidaire, déchets, comportements, ressources naturelles, innovation, ...).



COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ ENTRE TERRITOIRES ET ENTRE GÉNÉRATIONS

Lutter contre la pauvreté et les formes d'exclusion sociales, territoriales ou générationnelles (logement et foncier, emploi, accès aux soins, aux droits, à la justice, cadre de vie, risques naturels et technologiques, accès au territoire, aux services urbains, rénovation urbaine, revitalisation rurale, développement du "aller vers", ...).



ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS PAR LA RÉPONSE AUX BESOINS FONDAMENTAUX

Permettre à chacun de pouvoir accéder à des biens et services essentiels (santé, eau, nourriture, éducation et logement) dans un environnement sain.

Favoriser la transmission des savoirs, la participation citoyenne, l'expression des passions (culture, loisirs, sports).



PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, PROTECTION DES MILIEUX ET DES RESSOURCES NATURELLES

Mettre en œuvre une gestion raisonnée des milieux, des ressources naturelles et de la diversité biologique, modifier nos comportements (espaces naturels, forêts, agriculture durable, urbanisation, pollution des milieux, déchets, milieux aquatiques, eau, ...).



LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PROTECTION DE L'ATMOSPHÈRE

Réduire les émissions de gaz à effet de serre et prévoir des mesures d'adaptation pour en limiter les impacts sur l'environnement, l'économie, les services essentiels (consommations d'énergies renouvelable, urbanisme, comportements, transports, bâtiments, eau, santé, tourisme, production, agriculture, ...).

COMMENT LIRE LE CARACTÈRE DURABLE DES PROJETS STRATÉGIQUES

Un pictogramme est associé à chacune des cinq finalités. Lorsque ce pictogramme apparaît auprès d'un projet stratégique, il certifie la contribution de celui-ci à cette finalité.

La présence de plusieurs pictogrammes témoigne de la transversalité du projet et de sa contribution, plus ou moins importante, au développement durable.



Parmi les nouvelles actions 2022



Mise en place d'une stratégie de sobriété numérique

Le numérique est devenu un incontournable levier de modernisation et de développement, mais il est aussi un vecteur de consommation énergétique et d'émission de gaz à effet de serre important. En 2022, le département de la Drôme a donc mis en place une stratégie de sobriété numérique.

OBJECTIFS :

- Acculturer les acteurs du numérique
- Réguler la surconsommation de matériels informatiques
- Réduire la consommation électrique liée au numérique
- Prendre en compte les usages et leurs impacts dans les services numériques.

Ce plan de sobriété numérique s'appuie sur 5 axes :

- 1) **Achat - cycle de vie** : privilégier des achats plus vertueux, rallonger le cycle de vie des matériels, opter pour un recyclage optimisé (seconde vie, traitement des déchets)
- 2) **Consommation énergétique** : réduire la consommation des équipements et services numériques en favorisant les solutions SaaS et Cloud, en optant pour des datacenters et hébergeurs plus « verts », en encourageant les bonnes pratiques
- 3) **Sensibilisation - formation** : informer sur les enjeux environnementaux liés au numérique et impulser de nouveaux comportements
- 4) **Projets et usages numériques** : encourager de nouveaux usages, intégrer la sobriété numérique dans les projets de la collectivité, mesurer les impacts du numérique, favoriser l'utilisation d'outils visant à réduire l'impact environnemental et encourager la mutualisation
- 5) **Pilotage et gouvernance** : définir la stratégie, coordonner et évaluer les actions mises en place.





Réhabilitation des refuges de l'ENS départemental du plateau d'Ambel

Améliorer les conditions d'accueil du public sur les trois refuges du plateau d'Ambel (programme pluriannuel 2020/2022).

EN 2022 :

- Achèvement des travaux de requalification du refuge de la Ferme d'Ambel, après ceux de Gardiol (2020) et Tubanet (2021).

ENJEUX :

- Améliorer la sécurité des refuges et leur accessibilité
- Offrir aux visiteurs des bâtiments plus confortables, mieux isolés, fonctionnels, et parfaitement intégrés dans leur environnement.

PERSPECTIVES :

- Poursuivre le travail engagé en matière de cohérence et de qualité globale des dispositifs d'accueil et d'interprétation du site.



REFUGE DE GARDIOL



Elaboration du nouveau schéma départemental des ENS, de la biodiversité et des paysages

Définir le cadre de la politique ENS pour les dix prochaines années.

EN 2022 :

- Lancement du nouveau schéma
- Bilan et diagnostic du précédent schéma
- Concertation avec les acteurs au travers d'ateliers.

ENJEUX :

- Renforcer la prise en compte des ENS, de la biodiversité et des paysages dans l'ensemble des politiques départementales
- Partager les enjeux et objectifs du schéma avec les territoires et favoriser les synergies entre acteurs.

PERSPECTIVES :

- Adoption en 2023 d'un cadre d'intervention revisité pour la mise en œuvre de la politique départementale en matière d'ENS, de biodiversité et de paysages.



Finalisation et animation du schéma directeur départemental pour l'alimentation en eau potable

Réaliser un état des lieux de la situation des services d'eau potable et identifier les priorités d'action pour pérenniser l'alimentation en eau potable de la population, avec une eau de qualité, en quantité suffisante et dans une logique de préservation de la ressource

EN 2022 :

- Finalisation et diffusion du schéma auprès de l'ensemble des acteurs de l'eau du territoire (réunions territorialisées).

ENJEUX :

- Garantir l'équilibre entre les besoins en eau potable et la préservation des ressources par une consommation économe et une gestion vertueuse
- Distribuer une eau de qualité.

PERSPECTIVES :

- Animation territoriale du schéma pour favoriser la mise en œuvre des actions prioritaires : économies d'eau dans un contexte de changement climatique, protection de la ressource, anticipation du transfert de la compétence « Eau potable » aux EPCI à l'horizon 2026.

45 MILLIONS DE M³

PRÉLEVÉS CHAQUE ANNÉE DANS LES RESSOURCES
SOUTERRAINES POUR L'ALIMENTATION EN EAU
POTABLE À L'ÉCHELLE DU DÉPARTEMENT
(23 % DES PRÉLÈVEMENTS TOTAUX SUR LA
RESSOURCE EN EAU, TOUS USAGES CONFONDUS)



Dynamiques de développement suivant
des modes de production et
de consommation responsables



Cohésion sociale et solidarité
entre territoires et entre
générations



Épanouissement de tous les êtres
humains par la réponse aux besoins
fondamentaux



Préservation de la biodiversité,
protection des milieux et
des ressources naturelles



Lutte contre le changement
climatique et protection
de l'atmosphère



Elaboration du nouveau schéma départemental des Sports Nature

Observer et améliorer la connaissance de sports nature.

Acter la stratégie départementale en matière de développement maîtrisé des sports de nature pour les 10 ans à venir, avec un plan d'actions à 5 ans.

EN 2022 :

- Lancement de la concertation (journée départementale des sports nature en mars 2022)
- Finalisation du diagnostic partagé et détermination des enjeux et objectifs stratégiques
- Formalisation des objectifs opérationnels et du plan d'actions.

ENJEUX :

- Pérenniser les lieux de pratique dans un cadre durable
- Garantir la préservation du milieu naturel dans le cadre du développement des sports de nature
- Intégrer les enjeux sociétaux (lutte contre la sédentarité, cohésion sociale, ancrage territorial) dans la politique départementale
- Renforcer l'attractivité du territoire pour les drômois comme pour les visiteurs.

PERSPECTIVES :

- Adoption du nouveau schéma début 2023.



JOURNÉE DÉPARTEMENTALE DES SPORTS NATURE - MARS 2022



Ingénierie et financements pour une gestion durable de la ressource en eau

Mettre à disposition des territoires des ressources techniques et financières.

EN 2022 :

- Finalisation de l'étude stratégique sur le positionnement de l'ingénierie départementale dans les domaines de l'eau potable et de l'assainissement
- Préparation d'une refonte des règlements d'aides départementaux.

ENJEUX :

- Assurer une alimentation en eau potable pérenne de la population, en préservant l'équilibre quantitatif de la ressource en eau
- Améliorer la collecte et le traitement des eaux usées pour contribuer à la préservation des milieux naturels et de la ressource en eau
- Renforcer la connaissance et le suivi de l'état des eaux.

PERSPECTIVES :

- De nouveaux règlements d'aide aux collectivités en matière d'eau potable et d'assainissement
- Une ingénierie départementale encore plus adaptée aux enjeux du territoire et aux besoins des collectivités.



Outil d'analyse programme REV-GREP

Un nouvel outil a été développé pour la programmation des revêtements de chaussée. Celui-ci permet une analyse technico-économique pour le choix de la couche de roulement et prend en compte le bruit et la pratique de modes doux dans le choix de la technique utilisée.

EN 2022 :

158 chantiers de revêtements ont été réalisés pour une surface d'environ 1 941 000 m².

Dans ce programme, 25 chantiers prennent en compte les problématiques du bruit et la pratique des modes doux dans le choix de la technique de revêtement :

- 18 chantiers pour la pratique des modes doux
- 4 chantiers pour la réduction du bruit
- 3 chantiers cumulant les deux problématiques.

Ces 25 chantiers engendrent un coût supplémentaire de 484 000 € sur une enveloppe de 16 308 000 €, soit presque 3% du budget total dédié au renouvellement des couches de roulement.

PERSPECTIVE :

- Cet outil sera complété par un volet mesurant le bilan carbone des chantiers. Celui-ci est en cours de validation / expérimentation pour une mise en œuvre en 2023.



Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables



Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations



Épanouissement de tous les êtres humains par la réponse aux besoins fondamentaux



Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources naturelles



Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère



Chantier de remise en peinture du pont sur le Rhône entre Saint-Vallier et Sarras (RD 886)

Travaux de réfection de la protection anticorrosion du pont, consistant à décaper puis repeindre la structure métallique de l'ouvrage du pont de 236 mètres.

Sur ce chantier, l'entreprise a l'obligation de récupérer l'ensemble des produits issus du décapage des 6 400 m² de peintures contenant du plomb. Pour minimiser la quantité de déchets, le Département a opté pour une technologie par projection de grenaille métallique recyclée.

Les produits issus du décapage sont récupérés par une centrale d'aspiration puis la grenaille métallique est séparée des résidus de peinture par un système d'aimants, pour être ensuite réutilisée.

Cette technique consomme 4 à 5 kg de grenaille métallique par m² décapé, soit 26 à 32 tonnes pour les 6 400 m² de l'ouvrage, contre 40 à 50 kg d'abrasif par m² avec une technique de sablage traditionnel.

L'économie engendrée est d'un mois et demi de travail et de 230 à 290 tonnes de déchets qui auraient dû être mis en décharge.



Actions en faveur de la faune et la flore sur le chantier de la RD 540

Le Département a été particulièrement vigilant à la conduite des travaux sur la RD 540 entre Montélimar et Montboucher. Le site abrite des oiseaux et plusieurs espèces protégées (grenouille rieuse, triton palmé, lézard des murailles et lézard vert).

La collectivité a mis en place des mesures de protections en adaptant le calendrier des travaux afin de ne pas déranger les périodes de reproduction. Parmi les dispositifs environnementaux, le chantier compte notamment la création de traversées hydrauliques sous la RD 540 pour faciliter le passage des amphibiens, 600 m de haies arbustives, ou encore cinq abris à reptiles (en pierres ou en bois).



Remise en état du bassin de rétention de Pizançon

D'importants travaux sont engagés pour remettre en état le bassin de gestion des eaux pluviales situé en bordure de l'Isère (rive gauche coté Chatuzange-le-Goubet), pour un montant d'environ 240 000 €. Ce bassin a pour vocation de collecter et traiter l'ensemble des eaux de chaussées en provenance d'une portion de l'autoroute A49 proche et du secteur routier départemental de Pizançon.

Cette remise en état permettra notamment un confinement des pollutions accidentelles et une gestion adaptée des pollutions chroniques avant rejet dans le milieu naturel (Isère).

Et toujours



Coordination de la démarche foncière « Eviter-Réduire-Compenser » (ERC)

Structurer la démarche ERC en partenariat avec tous les acteurs du territoire drômois.

EN 2022 :

Mobilisation de l'ensemble des directions concernées et définition d'une stratégie interne.

ENJEUX :

- Partager les enjeux de la démarche ERC de façon transversale au sein des politiques départementales et avec tous les acteurs du territoire
- Favoriser les économies de foncier dans la perspective du « Zéro Artificialisation Nette » (ZAN)
- Anticiper les mesures compensatoires à mettre en œuvre dans les aménagements et faciliter leur mise en place.

PERSPECTIVES :

- Développer les bonnes pratiques pour une gestion économe du foncier naturel et agricole
- Rechercher l'exemplarité dans les pratiques départementales et mobiliser les territoires
- Mutualiser le cas échéant la mise en œuvre de la séquence ERC avec les acteurs du territoire





Sublimes routes du Vercors

Inciter les visiteurs à prendre le temps de la découverte des paysages du Vercors

ENJEU :

Les « Sublimes routes du Vercors » constituent un projet global de diversification et de développement touristique basé sur la découverte et la mise en valeur des routes et des panoramas qu'elles font découvrir.

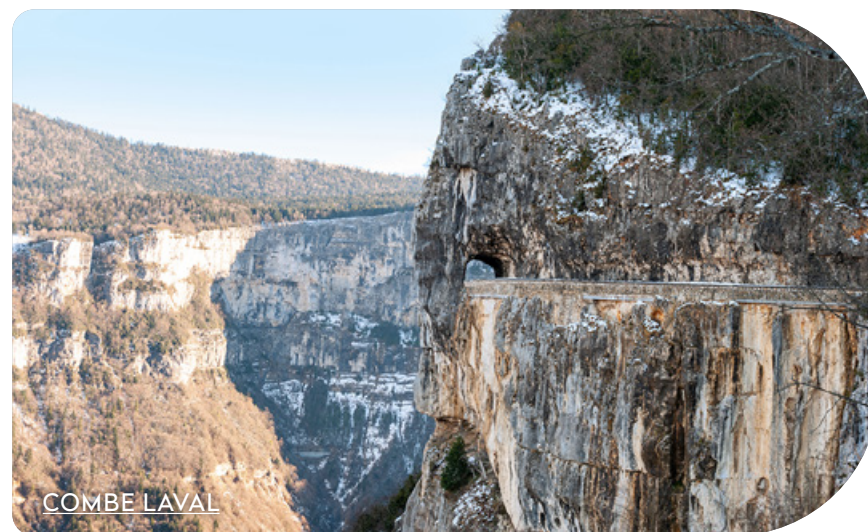
Le programme comporte des aménagements de site (stationnements, sentiers piétonniers, œuvres artistiques, mobilier et signalétique spécifique), l'organisation d'événements culturels et un programme de communication, avec notamment des outils numériques de découverte.

EN 2022 :

- Les aménagements du Col de la Bataille sont en phase travaux et les principales installations de passerelles sur site sont attendues à partir de fin 2022
- Sur le site du Col de Rousset, les études visant à rouvrir l'ancien tunnel, à y concevoir un éclairage particulier et à aménager le belvédère côté Diois ainsi qu'un sentier artistique, sont en cours
- La consultation pour désigner le maître d'œuvre de l'aménagement du site du CLAPS est engagée
- Les six premiers circuits de découverte sont opérationnels dans l'outil de road-trip créé par le Parc National du Vercors.

PERSPECTIVES :

- Les travaux des aménagements du Col de la Bataille seront complètement livrés mi-2023
- Les concertations locales pour les projets sur les sites de la Jarjatte et du Col de Rousset (sentier artistique) seront réalisées et les études validées au stade APS (Avant-projet sommaire)
- La consultation pour désigner le maître d'œuvre pour le site de Combe Laval sera engagée.





Rétablissement des continuités écologiques

Suivant le classement des cours d'eau établi par l'État, des continuités écologiques sont à rétablir en rendant franchissables les seuils ou les barrages par les poissons.

EN 2022 :

Les études de rétablissement de la continuité écologique du pont sur la Drôme à Luc en Diois (RD93) ont été finalisées en 2021. En concertation avec les services de l'État, une solution de passe à bassins successifs a été retenue pour ce projet. Les travaux ont démarré en mai 2022 pour se terminer à l'automne.

Avec cet ouvrage, c'est 9 passes à poissons qui auront été réalisées par le Département dont 5 sur la rivière Drôme.

PERSPECTIVES :

Les études de la continuité écologique du pont du Buisson sur l'Aigues (RD20) sont assurées par le Département du Vaucluse, en charge de la gestion de cet ouvrage. La phase projet devrait être achevée en 2022 avec une perspective travaux en 2023.



Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables



Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations



Épanouissement de tous les êtres humains par la réponse aux besoins fondamentaux



Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources naturelles



Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère



Politique cyclable

Le Département a fait du vélo un axe majeur de sa politique de mobilités douces. La collectivité s'est dotée d'une politique cyclable qui comprend un plan pluriannuel d'investissement de 42 M€ pour l'aménagement d'itinéraires sécurisés sur les routes départementales. L'objectif : encourager la pratique du vélo au quotidien et développer le cyclotourisme (aménagement de vélo-routes, voies vertes, bornage des cols, création de circuits, ...).

2022 est une année d'études pour les itinéraires décidés dans les schémas directeurs cyclables pilotés par les EPCI. Quelques premières actions et études opérationnelles ont eu lieu pour un début de mise en œuvre en 2023.

EN 2022 :

- Réalisation de la passerelle ViaRhôna sur le Rhône entre La Roche-de-Glun et Glun
- Réalisation de la passerelle de Crest
- Réalisation de pistes cyclables au niveau des giratoires des Allobroges et de Pizançon
- Accompagnement de réalisations de vélo-routes et voies vertes : conseil technique et méthodologique et attribution de subventions
- Incitation des EPCI à l'élaboration de schémas directeurs cyclables territoriaux, et accompagnement des démarches initiées
- Réalisation d'études pour la mise œuvre de pistes et bandes cyclables à destination du vélo du quotidien en concertation avec les EPCI concernés.

PERSPECTIVES :

- Contrats de partenariats signés avec des EPCI pour la mise en œuvre partagée des schémas directeurs cyclables territoriaux. Le Département assure la maîtrise d'ouvrage des aménagements sur routes départementales hors zones agglomérées (pistes ou bandes cyclables)
- Modification progressive de bandes multifonctionnelles (sur-largeurs) en bandes cyclables
- Création de bandes et pistes cyclables pour le vélo du quotidien
- Élaboration d'une stratégie pour déployer un réseau de bornes de recharge des vélos à assistance électrique
- Mise en place de comités d'itinéraires sur plusieurs projets de vélo-routes voies vertes.

42 M€

CONSACRÉS AU VÉLO
POUR LES 10 PROCHAINES ANNÉES

62

BONS PLANS "DRÔME À VÉLO"

150 km

DE VOIES VERTES

60

COLS ROUTIERS ÉQUIPÉS DE BORNES
POUR LES CYCLOTOURISTES

4

CIRCUITS LABELLISÉS "VÉLO ET FROMAGE"

235

PARCOURS VTT TOUS NIVEAUX
SUR 4 000 KM



Dynamiques de développement suivant
des modes de production et
de consommation responsables



Cohésion sociale et solidarité
entre territoires et entre
générations



Épanouissement de tous les êtres
humains par la réponse aux besoins
fondamentaux



Préservation de la biodiversité,
protection des milieux et
des ressources naturelles



Lutte contre le changement
climatique et protection
de l'atmosphère

ZOOMS SUR...

La passerelle de Crest

La passerelle dédiée aux mobilités douces est accolée au pont Frédéric Mistral en centre-ville de Crest. L'objectif : sécuriser les déplacements à pied et à vélo dans le centre-ville.



La passerelle de la ViaRhôna sur le Rhône

Cet aménagement se situe entre Glun (Ardèche) et la Roche-de-Glun (Drôme). Le passage entre ces 2 localités nécessite actuellement d'emprunter la route départementale RD 220A qui passe sur le barrage de la CNR. Cette route étroite connaît un trafic motorisé très important (environ 7 000 véhicules par jour).

Pour assurer la circulation en toute sécurité des usagers de ViaRhôna, le Département a construit une passerelle métallique accolée en encorbellement au barrage de Glun. Cet ouvrage a été mis en service mi-juillet 2022 et est réservé à la circulation des cyclistes et des piétons.

Le Département profite également de l'occasion pour réaliser des travaux d'élargissement de la chaussée du barrage afin de faciliter le croisement des véhicules.





Plan de performance énergétique des bâtiments

Le nouveau décret tertiaire impose -40 % de consommation pour 2030, -50 % pour 2040 et -60 % pour 2050 pour tous les bâtiments tertiaires de plus de 1 000 m².

Le Département, engagé sur cette trajectoire depuis 2010, va accélérer la mise aux normes de ses locaux grâce à un nouveau plan de performance énergétique de 7 M€, voté en 2020.

En 2022, ce programme a permis d'améliorer les performances des installations sur les sites suivants :

- Collège de Saint Vallier : rénovation complète du système de chauffage associée à une régulation performante et changement de l'ensemble des luminaires en LED
- Plan LED actuellement en cours sur plusieurs collèges (Gérard Gaud à Bourg les Valence, Lapassat à Romans et Daniel Faucher à Lorient).
- En 2023, l'action va se poursuivre sur d'autres collèges
- Début des études concernant l'amélioration de la qualité de l'air sur le collège de l'Europe à Bourg de Péage.

Dans le cadre du plan de relance, le Département a répondu à plusieurs appels à projets pour engager des opérations d'amélioration de la performance énergétique de son patrimoine :

- Amélioration de la performance énergétique des locaux de la Préfecture et de l'Hôtel du Département. Début des travaux : septembre 2022 pour un peu plus d'un an avec un objectif de -55 % de consommation d'énergie et la mise en place de 100 kWc de panneaux photovoltaïques.

- Rénovation de l'Internat de la Chapelle en Vercors (isolation thermique et fonctionnalités) – les travaux ont démarrés sur 2022 et devraient se terminer en 2023.

Après le collège de Beaumont, devenu une référence en termes de construction bois et d'énergie (chaufferie bois granulés et photovoltaïque), le Département construit trois nouveaux collèges, répondant eux-aussi, à des normes environnementales élevées :

- Le collège de Mercurol disposera pour son chauffage d'une géothermie sur pieux, de panneaux solaires et d'une isolation renforcée. Les travaux devraient s'achever en mai 2023
- Le collège de Saint Donat a été conçu avec une grande part de bois des Alpes (600 m³ sur 1200 m³) et dispose d'une isolation renforcée permettant de diminuer les consommations de chauffage ainsi que de panneaux solaires photovoltaïques
- Le collège de Suze la Rousse bénéficiera d'une intégration exceptionnelle dans son site au pied du Château avec une chaufferie bois, bénéficiant de l'inertie du sol.

Par ailleurs, en ce qui concerne l'exploitation de ses locaux, le Département met en œuvre des procédés de régulation permettant d'ajuster les apports d'énergie en fonction de l'occupation des locaux. Les travaux ont démarré en 2022.



ENJEUX :

- Atteindre 40 % d'énergie renouvelable dans les bâtiments
- Atteindre les objectifs de réduction de consommation de 2030, 2040 et 2050 pour les bâtiments de plus de 1 000 m².

EN 2022 :

- Le Département a engagé un plan de déploiement d'installations photovoltaïques sur 41 bâtiments soit 20 000 m². Ce programme de 6 M€ d'investissement produira l'équivalent de la consommation de 27 collèges. La phase étude et constitution du dossier de consultation des entreprises se termine. Les travaux seront réalisés sur la période 2023-2024
- Pour lutter contre le réchauffement climatique, le département intègre de nouveaux matériaux dans les aménagements des cours des collèges pour dépermeabiliser les sols et de revégétaliser ces espaces. À la suite d'ateliers de concertation associant les collégiens et les équipes enseignantes, les projets de réaménagement des cours sont engagés. Le programme prévoit la prise en compte d'au moins 2 établissements chaque année. En 2023, suite aux études, les travaux concerneront les collèges de Saint-Vallier et Bourg-lès-Valence.



Points noirs du bruit (PNB)

Le Département s'est engagé dans une politique plus ambitieuse vis-à-vis des nuisances sonores. Il est notamment plus attentif à une meilleure prise en compte des zones d'habitats proches des routes en privilégiant, sur ces secteurs, des revêtements moins bruyants dans le programme annuel de revêtements et grosses réparations des chaussées sur routes départementales.

EN 2022 :

- 7 chantiers ont bénéficié de revêtement de chaussée moins bruyant pour les riverains impliquant un surcoût de 157 000 €.



Ouverture de la maison de site de l'auberge des Dauphins en forêt de Saoû

Offrir au public un espace d'accueil, d'information, de convivialité et de découverte de la forêt par des expositions, des manifestations et des animations.

EN 2022 :

- Achèvement des travaux (bâtiment principal, scénographie, espaces extérieurs, pavillon d'accueil, locaux des écogardes et du personnel des Espaces Naturels Sensibles (ENS))
- Choix d'un concessionnaire pour l'exploitation de la buvette/restauration du salon doré
- Finalisation du recrutement de l'équipe en charge de la gestion du site (permanents et saisonniers)
- Ouverture de l'équipement au public le 2 juillet
- Reconduction d'un programme d'animations autour de l'Auberge (concert « Saoû chante Mozart », balades thématiques accompagnées, ...).

ENJEUX :

- Mieux accueillir le public en forêt de Saoû ; le sensibiliser aux enjeux du site et à la protection de sa faune et de sa flore, et plus largement de la biodiversité drômoise
- Faire de l'Auberge des Dauphins un lieu vitrine des ENS et de l'éducation à l'environnement et au développement durable.

PERSPECTIVES :

Ouverture complète de la maison de site 6 mois par an, d'avril à octobre, à compter de la saison 2023.



Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables



Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations



Épanouissement de tous les êtres humains par la réponse aux besoins fondamentaux



Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources naturelles



Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère



Projet alimentaire territorial (PAT)

Le Département fait de l'alimentation une priorité politique, traduite en un projet transversal et multi-partenarial : le Projet alimentaire territorial (PAT).

L'OBJECTIF :

Permettre l'accès à une alimentation saine, durable et de qualité, pour tous, partout en Drôme :

- en structurant les filières et l'approvisionnement local
- en accompagnant le changement des pratiques agricoles afin de tenir compte des impératifs d'adaptation au changement climatique et attentes sociétales
- en relevant les défis posés par la loi Egalim à la restauration collective (produits bio, de qualité, gaspillage alimentaire)
- en répondant aux enjeux de justice sociale et de lutte contre la précarité alimentaire, en favorisant les échanges et la coopération avec les territoires
- en sensibilisant les citoyens et en promouvant le patrimoine et les initiatives locales.

S'ajoute à ceci l'ambition de faire de l'alimentation un levier de développement économique du territoire et d'accompagner le développement de l'emploi dans les filières stratégiques et porteuses telles que l'agriculture, l'agroalimentaire, la logistique ou encore les métiers de bouche et ce, en prenant en compte les enjeux de responsabilité sociale et environnementale.

Le PAT est ainsi structuré autour de 3 axes clés :

- Economie alimentaire
- Solidarité alimentaire
- Vitalité et attractivité du territoire

EN 2022 :

- Poursuite des accompagnements dans le cadre de l'AMI (Appel à Manifestation d'intérêt) « Pour une alimentation durable et de qualité dans la restauration collective »
- Approvisionnement de proximité : préfiguration du Club Drômois de l'Alimentation
- Accompagnement de travaux de recherche sur la précarité alimentaire en milieu rural
- Premiers soutiens à des projets favorisant l'accès à une alimentation pour tous
- Mise en place d'une instance de coordination entre territoires sur les stratégies alimentaires
- Organisation d'une conférence autour de l'alimentation et des personnes âgées.

PERSPECTIVES :

- Poursuite des projets initiés
- Développement du lien santé / alimentation
- Vote de la stratégie Alimentation et de son plan d'action
- Mise en place de la gouvernance du PAT
- Mise en place d'une semaine de l'alimentation en Drôme.



Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) du Bas Dauphiné et de la plaine de Valence

Une gestion concertée et partagée de la ressource en eaux souterraines.

EN 2022 :

- Mise en place d'une animation agricole territoriale
- Animation des Plans de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE) pour les bassins versants Véore Barberolle, Galaure et Drôme des Collines
- Identification des sites favorables pour étudier la faisabilité de retenues collinaires
- Démarrage de l'inventaire des forages domestiques
- Finalisation de la modélisation de la nappe sur le secteur Galaure et Drôme des Collines
- Achèvement de l'étude sur les relations entre la nappe de la molasse, la rivière Drôme et sa nappe d'accompagnement

ENJEU :

Fournir un cadre pour la préservation de la ressource en eau, orienté vers un développement durable du territoire prenant en compte l'ensemble des usages (eau potable, agriculture, industrie, milieux naturels, ...).

PERSPECTIVES :

- Poursuite de la mise en œuvre des actions prévues par le SAGE



Développement des activités agritouristiques en Drôme

L'agritourisme est une forme de tourisme rural qui bénéficie à l'économie du territoire et crée un complément de revenu pour les exploitations agricoles qui développent une activité agritouristique. L'agritourisme permet de créer du lien entre les touristes, les habitants du territoire et les agriculteurs et de faire découvrir les savoir-faire et les produits de qualité du Département.

En Drôme, les activités agritouristiques sont principalement :

- la vente à la ferme ou sur les marchés locaux, notamment marchés de producteurs
- l'accueil pédagogique (visite de l'exploitation)
- l'hébergement à la ferme (camping, gîte, ...)
- la restauration (ferme auberge, goûter, ...).



Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables



Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations



Épanouissement de tous les êtres humains par la réponse aux besoins fondamentaux



Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources naturelles



Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

EN 2022 :

- Poursuite du partenariat sur l'agritourisme avec les territoires, les réseaux agricoles et les réseaux touristiques formalisé par une charte pour le développement de l'agritourisme en Drôme
- Diffusion des guides du porteur de projets et des fiches portraits, création d'un document centralisant les formations existantes sur le sujet et réalisation de vidéos portraits pour étoffer le réseau de parrainage
- Réflexions sur la mise en place d'outils de diffusion de l'offre agritouristique de manière claire pour les habitants et touristes, dont test au Salon de l'Agriculture d'une borne numérique mobile avec un affichage sur une carte 3D
- Aides à l'investissement pour renouveler les panneaux de la route des vins de Grignan-les-Adhémar
- Étude sur le développement de l'oenotourisme en Drôme
- Échange avec les EPCI sur un règlement d'aide à l'immobilier d'entreprise sur le volet agritouristique, pour conventionnement en 2023.





Bio et circuits courts en Drôme

Contribuer à ce que la Drôme reste leader du bio en France, et soit reconnue au niveau national comme terre d'innovation et d'expertise en matière d'agriculture biologique.

Améliorer la valeur ajoutée produite sur l'exploitation en soutenant les démarches de transformation à la ferme et de commercialisation en circuits-courts.

EN 2022 :

- Une dynamique bio toujours en progression : 1 729 exploitations (+ 7,7 %), 60 438 hectares certifiés ou en conversion (+ 2,2 %), 32,2 % de surface agricole utile certifiée bio (moyenne nationale : 10,34%)
- Nouvelle édition du colloque PPAM (Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales) en Biovallée en mars 2022
- Accueil du premier voyage de presse de l'Agence Bio le 10 juin 2022 sur un territoire pour annoncer les chiffres de la Bio 2021.

PERSPECTIVES :

- Mettre en œuvre le plan bio 26 et créer un plan de communication
- Réaffirmer et renforcer des actions pour conserver une dynamique de conversion, de maintien et d'amélioration de la valeur ajoutée en agriculture biologique
- Participer activement à la structuration des filières sur le territoire pour répondre à la demande locale, notamment de la restauration hors domicile
- Participer à Tech&Bio 2023.



Relocalisation de l'alimentation et qualité

La plate-forme Agrilocal met en relation de façon simple, directe et instantanée producteurs locaux et acheteurs publics, pour l'approvisionnement de la restauration collective publique en produits locaux, bio ou conventionnels.

EN 2022 :

- Poursuite du soutien en faveur des circuits-courts et animation de la plate-forme Agrilocal
- Mise en place d'un club de l'alimentation en Drôme, avec une phase de préfiguration jusqu'à fin 2023
- Accompagnement de nouveaux acheteurs sur Agrilocal : Hôpitaux Nord Drôme (notamment sur Chorus et les marchés à bons de commande), Hôpital de Crest (prise en main de l'outil), Valence Romans Agglomération (marchés de traiteurs)
- Accompagnement des collèges pour la reprise de leurs marchés, notamment à bons de commande grâce à la présence d'une apprentie dédiée
- Poursuite de l'accompagnement de sites de restauration collective pour améliorer leurs approvisionnements Bio et locaux afin qu'ils puissent répondre aux objectifs de la loi Alimentation de 2018 dite "EGALIM"



- Mise en œuvre d'une formation à destination des agriculteurs souhaitant diversifier leur activité avec des légumes en semi-gros pour la Restauration Hors Domicile (Chambre d'Agriculture)
- Lien avec le groupement d'achat des gestionnaires pour améliorer l'approvisionnement en produits Bio locaux des collègues.

Le Département s'est engagé dans une démarche d'achats responsables, formalisée en projet structurant. Conscient de la responsabilité sociétale incombant à la commande publique, il se saisit pleinement de l'obligation nationale



LIVRAISON DIRECTE
DU PRODUCTEUR AU COLLÈGE



La filière bois drômoise

Nos forêts diversifiées façonnent les paysages qui concourent à l'attractivité touristique et produisent de nombreux services.

A la croisée de nombreux enjeux à la fois environnementaux, énergétiques, économiques, et sociétaux, la forêt constitue un écosystème essentiel, à préserver, dans le contexte de changement climatique actuel.

Se caractérisant par son rôle multifonctionnel au cœur de notre société, la forêt constitue également une ressource et un levier de développement pour nos territoires, ainsi que pour les générations futures.



CHIFFRES-CLÉS

- 339 000 ha de surface boisée (41% de feuillus / 35% de résineux / 24% de peuplement mixte)
- Taux de boisement : 52 %
- 2^e département le plus boisé d'Auvergne-Rhône-Alpes
- Taux de récolte : 30% de l'accroissement annuel
- 73% de forêt privée et 27% de forêt publique
- 987 entreprises, 2 422 salariés
- 261 M€ de chiffre d'affaires.

Le plan forêt-bois voté en 2018 s'achèvera d'ici la fin 2022. Le budget de 3 millions d'euros initialement voté a été entièrement consommé. Une rallonge de 250 000 € en investissement a dû être sollicitée pour l'année 2022.



EN 2022 :

- 12 entreprises de la filière bois soutenues pour un montant de 264 000 € d'aides départementales, soit 36 % des aides attribuées en moyenne sur plus de 3 M€ investis par les entreprises de la filière
- 4 dossiers soutenus sur les projets de construction ou rénovation de bâtiments publics en structure bois pour 200 000 € de bonification liée au bois local
- 11 projets d'opérations sylvicoles en forêt publique soutenus pour un montant de près de 31 150 €, soit 30 % des aides publiques totales
- 1 projet d'opérations sylvicoles en forêt privée soutenu pour un montant de 4 000 €
- 15 classes de collège pour 300 élèves sensibilisés aux métiers de la filière forêt-bois avec visites d'entreprises et déplacement en forêt pour un montant de 28 440 € TTC
- 105 000 € d'aides attribuées dans le cadre d'actions d'ingénierie technique en faveur de la filière forêt-bois
- dernière année de mise en œuvre du plan forêt-bois : bilan et renouvellement
- organisation des 5^e Assises Drôme-Ardèche de la filière forêt-bois sur le thème de l'adaptation et transition de la filière face au changement climatique.





Démarche d'achats responsables

de prise en compte des objectifs de développement durable dans ses dimensions économique, environnementale et sociale.

Les cahiers des charges reflètent, tant sur le plan technique que sur le jugement des offres, les objectifs de la collectivité en matière de développement durable.

EN 2022 :

Volet économique

- Transparence et accessibilité de la commande publique avec la plate-forme marcel26.fr
- Proportion des candidats et offres retenues de prestataires locaux
- Dématérialisation de l'ensemble des procédures.

Volet environnemental

- Prise en compte de la protection de l'environnement en marché de travaux et fournitures
- Développement de la plateforme agrilocal26.fr, des circuits courts, du bio dans la restauration collective publique

- Emploi de matériaux recyclés dès que possible, en travaux comme en fourniture (matériaux recyclés, pièces d'occasion...)
- Présence du critère « Performance en matière de valeur environnementale » ou présence de sous critères liés au respect de l'environnement dans la valeur technique de l'offre.

Volet social

- Évaluation des pratiques internes en matière de clauses sociales (clauses d'insertion, marché d'insertion ou marché réservé), des marges de manœuvre et opportunités pour les marchés existants ou à venir
- Favoriser le retour à l'emploi durable de publics qui en sont éloignés
- Poursuite du cofinancement et animation d'un réseau de facilitateurs des clauses sociales pour l'ensemble du territoire drômois.



PERSPECTIVES :

- Arrivée Chargé de mission RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) au 1^{er} septembre 2022 pour proposer et définir stratégie et plan d'actions Responsabilité Sociétale des Entreprises, notamment sur les clauses sociales
- Poursuivre le travail de sensibilisation et de formation des directions et agents en interne, identifier les pistes de développement pour la programmation des marchés 2023
- Accompagner les collectivités à la prise en compte de la dimension sociale dans leurs achats : financement et coordination de l'action des facilitateurs des clauses sur le territoire, événements dédiés, fiche ingénierie publique
- Renouvellement du marché d'accompagnement des structures porteuses d'une mission de restauration collective publique pour le développement d'une alimentation durable articulant les actions en faveur de l'agriculture biologique, les circuits courts et les signes de qualité (AOP, IGP, Label Rouge, ...) et l'agriculture à Haute Valeur Environnementale (HVE).

MONTANT ANNUEL MOYEN
DES MARCHÉS PUBLICS :

85 M€

DONT 68,5 M€
EN INVESTISSEMENT

411

MARCHÉS PUBLICS
SUPÉRIEURS À

25 000 €

29 756

HEURES D'INSERTION
RÉALISÉES EN 2021



Viser l'excellence en matière de restauration scolaire

Le Département poursuit sa politique d'excellence en matière de restauration scolaire, avec des repas faits maison à partir de produits de qualité (bio, circuits courts et de saison).



SELF PARTICIPATIF

Pour que les collégiens acquièrent au plus tôt les bons réflexes alimentaires, le Département a mis en place une démarche de labellisation ECOCERT « En cuisine : + bio, + local, + sain, + durable » pour les 31 restaurants des collèges. La moyenne d'achats de denrées issues de l'agriculture biologique est, pour l'ensemble des collèges, de 45%.

EN 2022 :

- Tous les établissements proposent plus de 30% de denrées issues de l'agriculture biologique. Parmi eux, 11 établissements proposent plus de 50% de bio (André Malraux de Romans, Jean Monnet de Bourg-de-Péage, Paul Valéry de Valence, André Cotte de St Vallier, Marcelle Rivier de Beaumont-lès-Valence, Gérard Gaud à Bourg les Valence, Marcel Pagnol de Valence, Jean Macé de Portes-les-Valence et St Rambert d'Albon, Lapassat de Romans, Marguerite Duras de Montélimar), ce qui place le Département de la Drôme dans le top 10 des collèges de France en matière de restauration saine et durable
- Les objectifs de la Loi Egalim pour janvier 2022 (50 % de produits de qualité et durables, dont au moins 20 % de produits biologiques) sont donc déjà atteints pour les collèges de la Drôme. Les repas végétariens et la diminution du grammage de protéines sont prodigués afin d'acheter de la viande locale de très bonne qualité.



Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables



Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations



Épanouissement de tous les êtres humains par la réponse aux besoins fondamentaux



Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources naturelles



Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

100 %

DE NOS RESTAURANTS SONT LABELLISÉS

« + BIO + LOCAL + SAIN + DURABLE »

Autre préoccupation du Département, développer les achats de denrées en circuits courts. C'est la raison pour laquelle des établissements drômois ont contribué à l'élaboration du nouvel indicateur « approvisionnement local » d'Ecocert.

Un film et un document pédagogique ont été réalisés pour accompagner le déploiement de cet indicateur en Drôme et au niveau national afin d'objectiver la provenance locale des denrées.

Gaspiller moins est aussi une préoccupation majeure du Département qui s'est engagé à réduire drastiquement les déchets alimentaires en transformant ses 31 restaurants en selfs participatifs (1,5 M€). Autour d'îlots de distribution, l'élève se sert selon son appétit et son goût. Ainsi les déchets sont descendus à 30 grammes par demi-pensionnaire (moyenne nationale 167 grammes), soit un total de 164 000 tonnes/an d'économies.

Un gain éthique, écologique et financier (492 000 €/an) réaffecté à l'achat de denrées locales, bio et de qualité. A ce jour, 25 collèges sont équipés en selfs participatifs.

Le Département accompagne également les établissements qui le souhaitent pour la mise en place de composts et la valorisation des déchets alimentaires (plus de 80 composteurs installés).



Recycler les équipements des collèges

Lors du remplacement d'équipements (mobilier, équipements de cuisine ou de nettoyage...), ceux encore en état sont proposés à d'autres établissements.

S'ils ne trouvent pas preneurs, ils sont proposés ensuite : aux associations en charge des mineurs non accompagnés, avant de trouver une seconde vie en ressourcerie.



Favoriser l'accès à l'information et l'engagement des jeunes

Une politique jeunesse fédératrice et partenariale au service du pouvoir d'agir des jeunes.

Parce que vivre au collège c'est déjà vivre en société, le Département a souhaité donner la parole aux collégiens et leur permettre d'exercer des responsabilités d'élus dans le cadre du Conseil Départemental des Jeunes.

Le nouveau mandat démarrera en novembre 2022 et s'achèvera en octobre 2023.

Les Conseillers Départementaux Jeunes, issus de classes de 5^e, 4^e, SEM ou ULIS de niveau équivalent, sont élus dans leurs établissements. Avec 35 binômes, la promotion 2021/2022 a été la plus importante depuis le début du dispositif. Leur mandat a été consacré à des projets autour de 5 thèmes :

- orientation
- manger mieux
- harcèlement
- agents des collèges
- valorisation de l'Auberge des Dauphins auprès des adolescents.

Depuis la création du CDJ en 2016, les jeunes élus ont développé 16 projets. La grande majorité a intégré la rubrique « Boîte à outils du CDJ » du guide des actions éducatives, catalogue de projets à destination des 51 collèges drômois.

Plusieurs actions illustrent particulièrement l'engagement des jeunes pour le développement durable :

- réalisation d'une vidéo de présentation des différents mandats d'élus au sein d'un collège, dont le mandat d'éco-délégué
- animation d'une rencontre intergénérationnelle entre des collégiens et des résidents d'un Epahd et vidéo de restitution des ateliers
- création d'un jeu ludique « collège écolo : mission [im]possible » visant à sensibiliser les collégiens et les adultes des établissements scolaires au tri des déchets, au maintien de la biodiversité dans les collèges et à développer la culture générale sur l'environnement.

70

JEUNES ÉLUS
AU CONSEIL
DÉPARTEMENTAL
DES JEUNES



Ce succès a conduit le Département à développer, au delà du CDJ, des actions transversales de recueil de la parole des jeunes et de co-construction des politiques publiques les concernant :

- aménagement (cours de collèges, référentiel internat de demain, équipements mobiliers, projets de restructuration d'établissement)
- environnement (fête de la nature)
- culture (médiathèques)
- insertion
- aide sociale à l'enfance.

Sont également proposées des actions éducatives clés en main pour les collégiens sur les thèmes de la santé publique, de la citoyenneté et de l'environnement.



RENCONTRE DES ÉLUS AVEC LE CDJ



Politique jeunesse

Au delà du collège, la politique jeunesse du Département s'emploie à favoriser, dans les intercommunalités :

- la participation des jeunes et la prise en compte de leur parole dans les politiques publiques
- le développement du pouvoir d'agir des jeunes, l'ouverture à la citoyenneté et le développement de l'autonomie par des actions individuelles et collectives, en cohérence avec le diagnostic territorial et en tenant compte des spécificités locales
- la coordination des acteurs, en transversalité, réunis au sein d'un espace de concertation régulier incitant au travail collectif et partenarial
- l'accueil des jeunes dans la collectivité (service civique, apprentissage, tutorat, stage de 3^e) pour faciliter leur insertion à venir.

OBJECTIFS 2023 :

- Conforter la participation des jeunes aux décisions qui les concernent
- Prioriser les projets éducatifs des collèges relevant de deux thématiques : "citoyenneté et participation des jeunes à la vie de leur collège" et "santé, environnement et développement durable"
- Déployer le référentiel participatif "Qualité des conditions d'accueil et d'apprentissage des collégiens" dans les établissements volontaires
- Développer l'accueil des jeunes dans la collectivité et les accompagner vers l'emploi.





Qualité environnementale globale pour les collégiens

Soucieux de préserver la qualité de vie des collégiens, le Département a lancé fin 2019 une démarche de mesure de la qualité de l'air intérieur dans tous les établissements scolaires.

Couplée au plan de performance énergétique des bâtiments, à sa politique de restauration bio, locale, luttant contre le gaspillage alimentaire et au déploiement des produits écolabellisés, ces démarches attestent de l'implication du Département en la matière.

EN 2022 :

Le Département a lancé sur trois collèges (André Cotte à Saint-Vallier, Gérard Gaud à Bourg les Valence et Lorient) les études de réseaux pour continuer sa démarche de végétalisation des cours des collèges, en co-construction avec les élèves.

OBJECTIFS 2023 :

- Réaliser les travaux dans les trois collèges précités à l'été 2023
- Engager deux nouveaux collèges dans la démarche.



COLLÈGE GÉRARD GAUD, BOURG-LES-VALENCE



Qualité de l'air intérieur dans les collèges

Le Département a déployé une campagne d'analyse de la qualité de l'air intérieur dans ses collèges.

Cette qualité, gage de bonne santé, est obtenue par une bonne ventilation des lieux mais aussi par l'usage de produits (bâtiment, mobilier, équipement, ...) qui n'émettent pas de composants polluants.

Depuis des années, le Département impose dans ses bâtiments, dans les produits de ménages ou dans les mobiliers, l'usage de matériaux sains, renouvelables et recyclables.

EN 2022 :

Des capteurs de CO2 supplémentaires ont été mis en place.

OBJECTIFS 2023 :

- Le Département va relancer les mesures dans l'ensemble des collèges publics de la Drôme pour vérifier la bonne mise en place des bons réflexes suite aux formations/informations dispensées.
- Deux campagnes, l'une en hiver et l'autre à la mi-saison sont prévues.
- Les nouveaux collèges (Beaumont, Saint-Donat, et bientôt Mercurol et Suze la Rousse actuellement en travaux) sont équipés dans chaque classe de capteurs CO2 agissant directement sur le niveau de la ventilation, permettant de ne pas avoir à ouvrir les fenêtres.



COLLÈGE JOSEPHINE BAKER,
SAINT-DONAT-SUR-L'HERBASSE



Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables



Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations



Épanouissement de tous les êtres humains par la réponse aux besoins fondamentaux



Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources naturelles



Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère



Un engagement durable pour l'enseignement supérieur

EN 2022 :

Le Département a travaillé à la mise en place :

- d'une convention de partenariat entre l'UGA et le Département pour favoriser l'accès à la formation universitaire des bénéficiaires du RSA et des jeunes de l'aide sociale à l'enfance
- de la refonte des conventions de soutien au Campus bi-départemental dans le cadre des évolutions du GIP. La mise en place d'une direction de l'UGA à Valence devrait permettre de renforcer l'accès à l'enseignement supérieur pour tous les publics, de faciliter l'insertion professionnelle des jeunes diplômés et de valoriser l'attractivité du campus valentinois.

OBJECTIF 2023 :

- Travailler avec les associations étudiantes pour recueillir les besoins et attentes des étudiants et proposer de nouvelles actions de soutien aux étudiants, notamment concernant l'alimentation
- Travailler sur la dynamique d'orientation des collégiens et lycéens en lien avec l'Université





"FÊTES NOCTURNES"
AU CHÂTEAU DE GRIGNAN



Accompagner l'action culturelle

Une politique culturelle fédératrice et partenariale
au service des projets culturels intercommunaux.

EN 2022 :

- Recyclage de documents papier périmés et sans intérêt historique aux Archives départementales : 640 mètres linéaires soit 22,2 tonnes confiés à un prestataire.
- Le patrimoine culturel drômois est un élément fondamental du cadre de vie et de l'attractivité du territoire. En 2022, le Département a amplifié sa politique de soutien à la préservation durable de ce patrimoine, avec plus de 100 dossiers de conservation-restauration accompagnés techniquement et financièrement. Globalement, ces chantiers mobilisent plus d'une centaine d'entreprises, dont les deux tiers sont localisées en Drôme, et forment un tissu économique qualitatif d'artisans spécialisés et artisans d'art. Autant d'emplois non délocalisables, dont l'activité s'appuie largement sur une démarche durable : usage de matériaux naturels, traçabilité et réversibilité des traitements mis en œuvre, ...



Dynamiques de développement suivant
des modes de production et
de consommation responsables



Cohésion sociale et solidarité
entre territoires et entre
générations



Épanouissement de tous les êtres
humains par la réponse aux besoins
fondamentaux



Préservation de la biodiversité,
protection des milieux et
des ressources naturelles



Lutte contre le changement
climatique et protection
de l'atmosphère

- Dans le cadre de l'élaboration du futur schéma directeur de développement des châteaux de la Drôme, une étude spécifique a été livrée en 2022 sur le parc du château de Suze-la-Rousse et sa garenne. Elle précise à la fois l'intérêt patrimonial et naturel de ces espaces et va permettre de programmer des aménagements en faveur de leur gestion et de leur valorisation durables.
- Appel à projets : Financement à hauteur de 4 000 € du projet "L'art et la poubelle". Porté par la ressourcerie le Tri Porteur et par l'association culturelle Bizz'art Nomade, ce projet a permis à l'artiste de renommée internationale Eddy Ekete, "l'homme Canette", d'animer auprès de publics variés des ateliers de construction de costumes à partir de matériaux recyclés, puis de création de performances en espace public. Les déambulations, performances et expositions itinérantes élaborées ont contribué à sensibiliser le plus grand nombre au problème des déchets.
- Investissement : extension du parc de matériel scénique que le service met à destination des acteurs culturels du territoire : acquisition de tapis d'accessibilité permettant au public à mobilité réduite d'accéder plus facilement aux lieux d'événements via un sol stabilisé et roulant. Ces tapis ont par exemple été installés dans le cadre du Crest Jazz Festival 2022.
- Maintien de l'opération "Seconde vie des documents" dans les médiathèques avec une moyenne annuelle de 12 000 documents donnés à des associations.





Stratégie numérique de la Drôme

5 PRIORITÉS CLÉS :

- Rendre plus attractif le territoire grâce à l'innovation et les infrastructures
- Accompagner les Drômois à la transition numérique en favorisant l'inclusion
- Garantir un accès simplifié et équitable aux services du Département grâce à la dématérialisation
- Faire du Département une collectivité agile qui s'adapte en continu aux enjeux du numérique
- Relever le défi de la sobriété numérique au travers de tous les projets de la feuille de route



Projet de territoire pour un numérique inclusif et innovant

Faire émerger des territoires des projets innovants basés sur les nouveaux usages numériques dans les domaines de la santé, de l'autonomie, de la mobilité, du tourisme, de la culture, de l'éducation et de la e-administration.

Créer les conditions d'une société de l'information "inclusive" qui puisse bénéficier à tous les drômois, en facilitant le développement des compétences numériques indispensables pour s'insérer socialement et économiquement.

EN 2022 :

- Déploiement du Pass Numérique pour accompagner les Drômois dans leur appropriation des usages liés au numérique
- Faciliter la mise en réseau des acteurs drômois (Les Éclaireurs du Numérique) pour améliorer la lisibilité des services proposés en lien avec les usages numériques et permettre aux Drômois de mieux les identifier
- Développer une filière de reconditionnement d'ordinateurs, en associant les professionnels de l'insertion, destinée à équiper les personnes en précarité sociale et économique
- Favoriser l'émergence de tiers-lieux dédiés à la médiation numérique et aux nouvelles formes de travail, sur tout le territoire.



Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables



Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations



Épanouissement de tous les êtres humains par la réponse aux besoins fondamentaux



Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources naturelles



Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère



Fibre optique jusqu'à l'abonné

Internet en très haut débit partout en Drôme et en Ardèche d'ici 2025.

DISPOSITIF « KIT SATELLITE » :

Le Département a voté une enveloppe de 600 000 € pour aider les Drômois ne pouvant pas encore bénéficier de la fibre optique, à accéder au Très Haut Débit par le biais de solutions dites alternatives (satellite, THD radio ou encore 4G fixe outdoor). Cette aide matérialisée par une subvention prend en charge le coût d'acquisition du matériel et son installation..

469 166 €

COFINANCÉS PAR
LES PARTENAIRES POUR
DÉPLOYER EN DRÔME
LES PASS NUMÉRIQUE

465 M€

D'INVESTISSEMENT

dont 25 millions d'euros pour le Département de la Drôme.
Aménagements spécifiques prévus dans le cadre de la valorisation touristique du Vercors et du raccordement à la fibre de sites stratégiques.



Téléphonie mobile

Pour un aménagement du territoire plus équitable et dans le cadre de 2 programmes nationaux lancés en 2016 et 2018, le Département améliore la couverture en téléphonie mobile de 60 communes drômoises, en lien avec la Région et l'État.





Stratégie santé du Département

Redynamisation de l'offre de soins en Drôme par une stratégie globale pour favoriser l'accessibilité aux soins de premiers recours sur l'ensemble de la Drôme.

EN 2022 :

Le Département a décidé de renforcer le plan de redynamisation de l'offre de soins sur la base de 3 axes : favoriser l'installation de médecins, mailler et accompagner les territoires, innover en santé.

Poursuite de la délocalisation de la formation de maîtrise de stage (MSU) dans le cadre du partenariat avec la Faculté de médecine de Lyon, avec :

- l'organisation d'un module MSU4-6 (supervision directe) en novembre 2022
- le module MSU1 (initiation) en novembre 2022.

Bilan : À ce jour 25% des généralistes drômois sont formés (moyenne nationale 10%) soit plus d'une centaine de médecins.

Soutien aux internes en médecine générale :

- Accueil semestriel à l'Hôtel du Département des internes en stage dans la Drôme.

Bilan : 2 sessions en 2022, une soixantaine d'étudiants accueillis.

- Déploiement du dispositif "maison des internes" en partenariat avec Romans-sur-Isère, Valence et la Communauté de communes de Porte DromArdèche

Bilan : 3 maisons en fonctionnement, une trentaine d'internes accueillis.

Communication - sensibilisation :

- Réflexion autour d'une communication ciblée sur la sensibilisation et le recrutement de médecins en Drôme.

Création de 2 nouveaux dispositifs

- Bourse aux internes en stage auprès d'un médecin généraliste (objectif : 10h par semestre)
- Aide à l'équipement des médecins généralistes pour une primo-installation en Drôme (objectif : 10 aides par an).



Soutien aux projets d'exercice regroupé et aux politiques d'accès aux soins :

- Accompagnement à l'ingénierie auprès des collectivités (conseil et AMO de niveau 1) pour une vingtaine de projets
- En septembre 2022 : 2 MSP soutenues pour 700 000 € : Saint Restitut, La Motte Chalançon
- Participation aux contrats locaux de santé de Valence, du Diois, de la communauté de Communes Porte de DromArdèche et préparation du second contrat sur Romans et Montélimar.

Innover en santé pour faciliter la vie des patients :

- Déploiement dans les CMS de la plate forme numérique de prise de rendez-vous en ligne "RDV-solidarités"
- Partenariat avec IPM France à Romans dans le cadre de l'appel à candidatures "Innover en santé" pour favoriser les initiatives locales en la matière
- Réflexion sur la création d'un centre de santé départemental avec pour objectif le recrutement de 10 médecins salariés à termes.



ASSISES DRÔMOISE DE LA MÉDECINE DE PROXIMITÉ - SEPT. 2022

PERSPECTIVES :

Poursuite du déploiement du plan de redynamisation de l'offre de soins.

Exemples :

- Organisation de sessions de formations de MSU1-3 / MSU4 et déploiement de nouveaux modules MSU5 et MSU "Santé de la femme et de l'enfant"
- Cibler les territoires en pénurie de MSU pour les sensibiliser à cette formation
- Poursuite du déploiement du dispositif "maison des internes" sur le territoire Porte de DromArdèche et réflexion sur le bassin montilien
- Organisation des 3^e Assises drômoises de la médecine de proximité en septembre 2022
- Déploiement de la plate-forme "RDV-Solidarités" sur l'ensemble de la Drôme
- Poursuite d'un travail de sensibilisation au maintien et à l'installation de médecins, en lien avec la démarche Attractivité.



Développement d'une nouvelle offre de logement : l'habitat inclusif

Le Département participe au développement d'une offre de logement appelée « l'habitat inclusif » qui permet aux personnes âgées et personnes handicapées de vivre seules ou en colocation, en bénéficiant d'un accompagnement à la vie sociale pour faciliter leur inclusion dans la cité.

EN 2022 :

- Lancement d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI) en juillet, ayant pour objectif la création d'une centaine de nouvelles réponses sur les 5 prochaines années.
- Révision du règlement d'aide à l'investissement (RDAI) actuel en élargissant le champ d'intervention au handicap et à la protection de l'enfance pour soutenir les réhabilitations, les constructions et les extensions de capacité. Quatre objectifs sont poursuivis : minorer le reste à charge des résidents, limiter les coûts de fonctionnement, rationaliser les surfaces, améliorer les conditions de vie des résidents et les conditions de travail des professionnels par des moyens incitatifs (notamment autour de la domotique, l'innovation et la mutualisation).

20 M€

SUR 10 ANS
POUR LES
PERSONNES ÂGÉES

4 M€

SUR 10 ANS
POUR LES PERSONNES
HANDICAPÉES

3 M€

SUR 10 ANS
POUR LA PROTECTION
DE L'ENFANCE



Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables



Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations



Épanouissement de tous les êtres humains par la réponse aux besoins fondamentaux



Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources naturelles



Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère



Lutter contre le mal logement, l'habitat indigne et la précarité énergétique

Traiter les situations d'habitat indigne les plus urgentes ou les plus complexes, soutenir les collectivités face à ces situations.

Apporter des aides financières et un accompagnement social aux ménages défavorisés afin de les aider à faire face à leurs dépenses liées au logement, notamment l'eau et l'énergie.

Informier et accompagner les ménages particulièrement confrontés à une situation de précarité énergétique en s'appuyant sur un diagnostic réalisé à domicile pour leur apporter des conseils sur les actions à mener : mise en œuvre d'écogestes, réalisation de travaux, ...

Encourager à l'amélioration de la performance énergétique en contribuant au financement de la réhabilitation thermique des logements du parc public et du parc privé.

EN 2022 :

- Poursuite du Programme d'Intérêt Général de Lutte contre l'Habitat Indigne et l'Indépendance pour la période 2021-2023
- Soutien financier aux dépenses énergétiques pour près de 4 000 familles dans le cadre du FULH (Fonds unique logement habitat)

- Soutien financier pour la rénovation thermique de près de 300 logements du parc public pour 848 K€ et 700 logements du parc privé pour 553 K€ soit près de 1,4 M€ pour la réhabilitation
- Poursuite du partenariat avec le CEDER (Centre pour l'environnement et le développement des énergies renouvelables) et l'ADIL 26 (Agence départementale d'information sur le logement) en matière d'information logement et de lutte contre la précarité énergétique.

ENJEUX :

- Poursuivre les actions de lutte contre la précarité énergétique et l'habitat indigne
- Renforcer le soutien à l'amélioration de la performance énergétique des logements.

PERSPECTIVES :

- Poursuivre le marché PIGLH2I renouvelé sur la période 2021-2023, soit 94 diagnostics par an et 60 accompagnements par an
- Mettre en œuvre un Service Local de d'Intervention pour la Maîtrise de l'Energie en 2023
- Mettre en œuvre le futur dispositif d'aide à la pierre départemental en 2023.



Fonds intempéries

Frappé depuis quelques années par des événements climatiques intenses, le Département a instauré, en 2020, un fonds intempérie qui permet de financer les dégradations occasionnées sur les bâtiments publics et voiries communales. En 2022, c'est 8 communes qui auront été aidées pour un montant total de subventions d'environ 90 000 €.

Parallèlement à ces aides qui font écho aux politiques départementales, le SRC finance un nombre important de dossiers en lien avec la rénovation énergétique, thermique, mobilités douces... En 2022, c'est 1 517 325 € de subventions qui ont été allouées sur 45 projets, générant 4 648 386 € HT de travaux publics

En 2022, le service a engagé une réflexion sur la réforme du dispositif d'aides aux collectivités. Les thèmes du Développement Durable, rénovation énergétique, seront repris dans le cadre du nouveau règlement, sûrement sous forme de bonification du taux d'intervention.



Coopération décentralisée avec le Sénégal

En 2021, le Département et Valence Romans Agglo ont décidé de mutualiser leurs moyens financiers et humains et de travailler conjointement à un nouveau programme de coopération décentralisée avec le Sénégal. Les 2 collectivités ont candidaté et ont été retenues à un appel à projet de l'Agence française de Développement « FICOL – Facilité de financement des collectivités territoriales ».

Courant 2022, le Département de la Drôme, Valence Romans Agglo et leurs partenaires du sud, ont poursuivi l'élaboration du projet intitulé « ADEL – Assainissement et Développement Local ».

Les actions prévues dans le projet se déclinent sur 4 axes :

- installation de latrines chez les ménages
- construction d'édicules publics dans les écoles et centres de santé
- actions de sensibilisation à l'hygiène et à l'assainissement
- réalisation d'études préalables à la mise en place d'un service de traitement des boues de vidange
- réflexion pour organiser et structurer à l'échelle intercommunale ce service.

Le projet vise à améliorer le taux d'accès à l'assainissement amélioré dans le département de Kanel et ainsi contribuer à l'atteinte des cibles de l'ODD (Objectifs développement durable de l'ONU), principalement la n°6 « Eau propre et assainissement pour tous ».

Il devrait entrer en phase opérationnelle d'ici la fin de l'année 2022.



Édité par :

Département de la Drôme
Hôtel du Département
26 avenue du Président Herriot
26026 Valence Cedex 9

Réalisation :

Communication interne

Photos :

Claire Matras, Francis Rey,
Florian Blanchard

Maquette :

Longisland.fr

Impression :

Service reprographie
du Département, imprimé sur
papier contenant du bois issu
de forêts durablement gérées

En couverture :

Refuge d'Ambel
dans le Vercors

Édition 2022

- L A
D R O
M E -

LE DÉPARTEMENT

HÔTEL DU DÉPARTEMENT
26 Avenue du président Herriot
26026 Valence Cedex 9
Téléphone : 04.75.79.26.26

ladrome.fr

 la Drôme, le Département

 @La_drome

 <https://atlas.ladrome.fr>